



**AVIS DE COURSE TYPE
WINDSURF 2017-2020**

REGATE INTERLIGUE WINDSURF

31 mars 1er et 2 avril 2018

Nautic Club Miramas

Chemin des ragues – St Chamas

Autorité Organisatrice : NCM

Grade 4

1. REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1 les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile (RCV)*,
- 1.2 les règlements fédéraux.

2. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

2.1 La régata est ouverte à :

- 2.1.1 - tous les windsurfs des classes Bic 293 OD et Raceboard

2.2 Les windsurfs admissibles peuvent s'inscrire en complétant le formulaire de pré inscription (à envoyer par mail à ncmsaury@hotmail.com) et en réglant des frais d'inscription requis (par courrier ou sur place).

2.3 Les concurrents possédant une licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :

- leur licence ClubFFVoile mention « compétition » valide attestant la présentation préalable d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition
- ou leur licence ClubFFVoile mention « adhésion » ou « pratique » accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an,
- une autorisation parentale pour les mineurs

3. DROITS A PAYER

Les droits requis sont les suivants : 45€ pour les pré inscriptions envoyée jusqu'au 20/03, 65€ après et sur place.

4. PROGRAMME

4.1 Confirmation d'inscription :

Le 31 mars de 9h à 11h

4.2 Jours de course (*incluant la course d'entraînement si nécessaire*)

Date	Heure du 1 ^{er} signal d'avertissement	Classe(s)
31 mars	14H30	BIC 293 RACEBOARD
1 ^{er} avril	11H00	BIC 293 RACEBOARD
1 ^{er} avril	10H30	BIC 293 RACEBOARD

4.3 Le dernier jour de la régata, aucun signal d'avertissement ne sera donné après 16H00.

5. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course seront :

- *disponibles à la confirmation des inscriptions le 31 mars 2018*

6. LES PARCOURS

6.1 Les parcours seront de type trapèze et raid.



PARTENAIRE
OFFICIEL



PARTENAIRE
FÉDÉRAL

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE VOILE
17, rue Henri Bocquillon 75015 Paris
Tél : 01 40 60 37 00 - Fax : 01 40 60 37 37 - www.ffvoile.fr

La Fédération Française de Voile est l'autorité nationale de la voile, membre de l'I.S.A.F. du C.N.O.S.F. Reconnue d'utilité publique par décret du 20/12/72

7. CLASSEMENT

7.1 2 courses devront être validées pour valider la compétition.

8. COMMUNICATION RADIO

Excepté en cas d'urgence, un windsurf qui est en course ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les windsurfs.

9. DECISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'AO de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

10. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter : Jeff Villot -04.90.50.81.17

Repas coureur :

Organisé le 1^{er} avril au NCM, compris dans les frais d'inscription pour les coureurs
10€ pour les accompagnateurs (merci de vous pré inscrire avant le 20 mars via la fiche d'inscription régates)

Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter :

NCM
Chemin des ragues
13250 ST CHAMAS
04.90.50.81.17
ncmsaury@hotmail.com

ANNEXE ZONE DE COURSE
(joindre si possible un extrait de carte)

